

Au Canada, les étrangers interdits d'acheter des logements jusqu'en 2025

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 22:29



Des maisons victoriennes au Canada, hiver 2022. Spiroview Inc. / stock.adobe.com

La mesure avait été proposée par le premier ministre Justin Trudeau lors de la campagne électorale de 2021. Des exceptions sont prévues pour les réfugiés et les résidents permanents.

Les étrangers n'ont plus le droit d'acheter de logements au Canada à compter de ce dimanche et pour les deux prochaines années, une interdiction destinée à lutter contre la pénurie de maisons et appartements dans le pays.

Des exceptions sont prévues pour les réfugiés ou les résidents permanents, et la loi ne s'applique qu'aux résidences en ville et pas aux structures touristiques, comme les chalets d'été.

Cette mesure avait été proposée par le premier ministre Justin Trudeau lors de la campagne électorale de 2021. Son parti libéral avait déploré que des investisseurs étrangers tirent les prix vers le haut, compliquant l'accès des Canadiens à la propriété. Elle a été adoptée au printemps.

Le marché immobilier a toutefois ralenti récemment sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt décidée par la Banque centrale pour juguler l'inflation. Selon l'association des agents immobiliers, le prix moyen d'une maison s'établissait à 630.000 dollars canadiens (465.000 dollars américains, 435.000 euros) le mois dernier, contre 800.000 il y a un an.

Certains experts doutent que la mesure soit efficace, car les étrangers représentent moins de 5% des propriétaires de logements au Canada, selon l'agence nationale des statistiques. Ils estiment qu'il vaudrait mieux accélérer la construction de logements neufs.